



Montreuil, le 1<sup>er</sup> avril 2025

## Collectif de lutte contre les idées d'extrême droite

### COMMUNIQUÉ

Le 31 mars 2025, Marine Le Pen a été condamnée, pour détournement de fonds publics, à 5 ans d'inéligibilité avec exécution provisoire et également à 4 ans de prison dont 2 ans ferme aménagés sous bracelet électronique. 24 personnes de l'entourage du parti et le parti RN ont également été condamnés dans le même dossier.

Marine Le Pen, qui réclamait l'inéligibilité à vie pour les élu-es qui manqueraient de probité, se voit infliger une peine moindre que celle qu'elle-même demandait.

Depuis ce jour, de l'extrême droite au Modem, une grande partie des élu-es, dont le Premier ministre Bayrou, s'étonne du jugement et se permet de remettre en cause la justice et son indépendance vis-à-vis de la politique.

De leur côté, les médias accompagnent cette victimisation, tout en continuant à propager l'idée que les reculs sociaux sont nécessaires pour conforter la propagande belliciste du gouvernement.

Le RN se dit victime d'une machination politique et tente par tous les moyens de minimiser les faits. Cette victimisation insupportable, habituelle pour les élu-es RN, n'a pas lieu d'être car Marine Le Pen est bel et bien coupable du détournement de 4 100 000 euros par le biais d'emplois fictifs dans le but d'enrichir le parti.

La Fédération CGT des Services publics n'a de cesse de dénoncer le manque de moyens alloués pour le développement des services publics, l'austérité imposée par le gouvernement, le vol de deux ans de nos vies avec l'augmentation de l'âge du départ à la retraite, etc., tandis qu'un parti s'enrichit sur le dos de celles et ceux qu'il prétend défendre... quelle honte !

Cette condamnation ne résout pas pour autant le problème de l'extrême droite, de la propagation de ses idées nauséabondes et de la politique ultra-libérale qu'elle propose. Plus que jamais, il nous faut amplifier la lutte contre ces idées et politiques d'extrême droite, nuisibles aux travailleurs et travailleuses, notamment en dénonçant les agissements de ses élu-es.